

**33^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 12 mars 2024 – 19 h
Rencontre en virtuelle**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis en virtuel en raison des conditions climatiques prévues, et invite les membres du Conseil d'éducation puis les employés à se présenter.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente);
Marie-France Maltais; Danny Comeau;
Nathalie Mallais Comeau; Michèle Hébert; Pierre
Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève
conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Directrice administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de
la technologie : Carole Raymond
Directrice des ressources humaines : Farrah LeBlanc
Responsable du recrutement et de la rétention : Sandrine Saugrain

Absences : Richard Gallant (vice-président); Guy
Chiasson.

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 197, RÉOLUTION 33-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du
12 mars 2024.**

Adoptée

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du
jour**

Aucun conflit n'est rapporté

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente invite monsieur Jérôme Roy, membre enseignant du CPAÉ de l'école Le Tremplin à prendre la parole.

Jérôme Roy projette sa présentation « *Un Océan de possibilité* »

École prototype :

Jérôme explique que l'école a été choisie par le MEDPE pour faire partie d'un projet de trois écoles prototype afin de développer le projet de vie et de carrière et de déconstruire le modèle de l'enseignement dit traditionnel. Il explique que l'école a eu l'opportunité de recevoir beaucoup d'accompagnement durant ces trois années de projet, à l'issue le CEDSFNE est arrivé avec les finalités actuelles, venant embrasser le nouvel élan pris par l'école.

Création de cours options :

Jérôme poursuit en détaillant le projet de l'école, notamment via la création de cours option, telle que l'art culinaire, la menuiserie, la robotique, l'art visuel, bénévolat, cours de leadership, espagnol, harmonie musical, exploration de la nature, artisanat, sport... Il explique que les suggestions de cours options ont été obtenue via des sondages administrés à la maison auprès des apprenants afin d'offrir des cours dont l'intérêt est réel pour les apprenants.

Jérôme explique que l'école a pu constater un engagement plus accru des élèves. Il détaille également que la direction de l'école a fait des entrevues personnalisées avec tous les élèves pour connaître leurs intérêts réels et entendre la voix des apprenants. Enfin, il explique qu'une commande a été passée à l'amélioration continue pour qu'un sondage sur l'appréciation des cours options soit envoyé aux apprenants et Jérôme explique que les commentaires reçus sont très riches pour le personnel scolaire afin de faire des améliorations.

Arrimage avec le DSFNE :

L'école a ensuite ciblé les cours pour les arrimer aux finalités, Jérôme utilise l'analogie d'un passeport, de telles sortes que les apprenants obtiennent des badges par activité et ainsi les élèves terminant leur cursus à l'école le Tremplin auront travaillé toutes les finalités avant d'entamer leur cursus à la polyvalente.

La présidente apprécie la présentation et remercie la directrice et l'enseignant membre du CPAÉ pour leur temps. Elle relève que dans ce processus de changement pour aborder les apprentissages différemment tout le monde devient un apprenant.

Le Conseil s'interroge sur la raison pour laquelle le Conseil des élèves n'est pas mis de l'avant. La direction de l'école explique que le Conseil des élèves est souvent plus lié à la popularité des élèves, la création du cours de leader a permis à l'école d'accepter tous les élèves qui ont souhaité participer à ce cours en offrant la chance à tous de devenir un futur leader. Elle explique que 45 élèves ont démontré de l'intérêt, ils ont été divisés en trois groupes.

La présidente exprime que cette présentation conforte le Conseil dans cette grande lancée qu'est l'école réimaginée malgré les défis et l'adaptabilité que cela nécessite, afin d'un jour obtenir la recette ultime des apprentissages significatifs adaptés à tous.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à monsieur Marcel Rousselle qui est conducteur d'autobus dans la région de Tracadie et dont la candidature a été proposée par l'école La Ruhe ; et à M.Q.M. Quality Manufacturing Ltd, représentée par monsieur Stéphane Drysdelle qui est un partenaire de choix pour la polyvalente W.-A.-Losier.

Monsieur Marcel Rousselle est un pilier fondamental au sein de la communauté éducative. Sa passion pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves est exemplaire, tout autant que sa conduite prudente, son respect absolu des règles de sécurité et sa capacité à maintenir un environnement calme à bord de son autobus. Sa capacité à établir des liens de confiance et à intervenir avec tact dans des situations délicates a eu un impact durable et significatif sur la communauté scolaire. Son professionnalisme, sa courtoisie et son sens du devoir sont un exemple pour chacun d'entre nous. Son engagement envers la sécurité, sa fiabilité inébranlable et sa nature attentionnée font de Mr Marcel un modèle inspirant pour tous ceux qui ont eu la chance de bénéficier de ses services.

M.Q.M. Quality Manufacturing Ltd, représenté par monsieur Stéphane Drysdelle est toujours présente pour la polyvalente W.-A.- Losier. Leurs mentors Sceau rouge sont toujours disposés à créditer les heures du programme de certification pré apprentis Sceau rouge. Ils sont un partenaire de la communauté sur qui la polyvalente W.-A.-Losier peut toujours compter. L'accueil positif et la bonne humeur sont leur marque de fabrique ! La polyvalente et le DSFNE sont reconnaissants de tout le temps consacré, du partage de leur expertise et de leur habileté à transmettre leurs connaissances.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations et les remercie pour leur engagement. La présidente relève les contributions respectives des deux récipiendaires qui changent la vie des jeunes, chacun dans leurs domaines et elle explique être fière d'avoir l'appui de toute une communauté qui veille sur les apprenants.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Sommet national sur l'apprentissage à Ottawa

La présidente explique qu'elle fait allusion au Sommet national sur l'apprentissage dans son rapport. Elle explique combien ce sommet était intéressant, il réunissait environ 300 personnes issues du milieu éducatif francophone minoritaire au Canada. Le Sommet abordait les apprentissages formels, non formels et informels.

Elle détaille que le but de cette rencontre est de permettre un engouement pour le droit à l'apprentissage puisque la nouvelle Loi sur les Langues officielles a reconnu l'apprentissage tout au long de sa vie comme un droit et non plus un privilège. La présidente informe le Conseil qu'elle aimerait voir inscrit dans la législation du Nouveau-Brunswick comme étant un droit universel le droit à l'apprentissage tout au long de sa vie.

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 13 février 2024

MOTION 198, RÉOLUTION 33-7.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique
du 13 février 2024.**

Adoptée

7.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

8. Pour discussion ou décision du CED

Sans objet

9. Vérification du rendement de la direction générale

Le directeur général demande l'accord d'ajouter un point concernant le Rapport annuel du Conseil d'éducation, réalisé par madame Brigitte Couturier, Responsable des communications et des relations stratégiques. Le directeur général informe le Conseil qu'une copie papier sera remise aux conseillers prochainement, mais qu'une version virtuelle a déjà été envoyée le 5 février dernier. Il ajoute que le rapport est assez volumineux, mais qu'il est une belle représentation du CED ainsi que des 34 écoles du DSFNE. La présidente décrit le rapport comme un document vivant, très bien illustré, elle exprime sa fierté et à quel point ce rapport est un outil très intéressant pour représenter le CEDSFNE. Le directeur général souligne que le graphisme et le visuel du document sont également l'œuvre de madame Brigitte.

9.1 Nomination

Le directeur général annonce la nomination suivante :

- **Madame Joëlle Legresley** au poste de direction adjointe de l'école Place des Jeunes pour un mandat de 5 ans. Elle occupait par le passé ce poste et l'avait perdu en raison de la diminution du nombre d'élèves. Madame Legresley amorcera son mandat le 1er juillet 2024.

9.2 Rapport de vérification – Secteur des Ressources humaines et du Recrutement et de la rétention

Le directeur général présente les personnes qui l'accompagnent dans la présentation de son rapport de vérification dédié ce soir au secteur des ressources humaines. Madame Carole Raymond, directrice administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie, madame Farrah LeBlanc, directrice des ressources humaines et madame Sandrine Saugrain, responsable du recrutement et de la rétention sont présentes.

Le directeur général introduit son rapport en présentant l'organigramme du secteur et en admettant que le défi pour les années à venir sera les ressources humaines avec une pénurie actuelle et accrue prévisible. Il donne ensuite la parole à la directrice des ressources humaines pour poursuivre la présentation du rapport.

Elle dresse le premier portrait du DSFNE avec 1 666 employés permanents, dont le personnel enseignant représente la majorité des employés, mais porte attention à une augmentation importante des assistants en éducation.

Principe de Jordan :

La directrice des ressources humaines continue avec le principe de Jordan, et constate une augmentation progressive année après année des demandes de services et soutiens, démontrant que le programme se fait connaître des écoles et que ces dernières font appel à des assistants en éducation spécialement rattachés au principe de Jordan pour répondre aux besoins.

Traitement des plaintes :

La directrice des ressources humaines avise le Conseil d'une légère augmentation non significative dans certaines catégories des plaintes. Elle ajoute que le mécanisme de gestion des plaintes est en cours de révision afin d'avoir un système fonctionnel d'ici la fin de l'année.

Griefs :

La directrice des ressources humaines commente des chiffres très semblables à l'année précédente et dont les volumes ne sont pas très importants. Elle souligne le travail de l'équipe (RH, directions, etc.) qui collabore avec les syndicats pour que les conventions collectives soient bien comprises, interprétées et appliquées et ainsi diminuées le nombre de griefs déposés.

Roulement du personnel :

La directrice des ressources humaines informe le Conseil des 79 départs comparativement à 76 l'année passée, ainsi que 30 démissions en 2023 qu'elle qualifie de nombres significatifs de démissions. Elle explique que le marché du travail est très compétitif dans la région Nord-Est particulièrement avec trois grands employeurs dont le DSFNE, le CCNB et Vitalité Santé, elle sait qu'un roulement du personnel est prévisible dans le marché actuel.

Remplacement du personnel :

La directrice des ressources humaines annonce 632 personnes sur les listes de suppléance du DSFNE, mais précise que malgré ce chiffre qui semble important, le DSFNE rencontre encore des défis dans ses remplacements de personnel. Les raisons pour lesquelles il est trompeur sont :

- Des suppléants peuvent être sur deux listes de suppléances en même temps : ils seront donc comptabilisés deux fois;
- Des suppléants sont chercheurs d'emploi ou occupent déjà un autre emploi : ils ne seront pas pleinement disponibles pour des remplacements;
- La disponibilité n'est pas systématiquement du plein temps.

La directrice des ressources humaines partage que pour l'année scolaire 2023-2024, 86 enseignants et 494 assistants en éducation n'ont pu être remplacés, elle précise être alertée par le chiffre élevé de non-remplacement des assistants en éducation. Le directeur général ainsi que la directrice administrative précisent que les listes de suppléances des assistants en éducation ont diminué en raison de l'embauche de 83 nouveaux assistants en éducation (dont 44 permanents) dans les deux dernières années ce qui a épuisé la liste de suppléance.

Nouvelles embauches :

La directrice des ressources humaines présente des chiffres encourageants sur les nouvelles embauches avec notamment 91 nouveaux enseignants. Elle souligne que depuis deux ans, le DSFNE est en mesure de retenir 85% des gens qui sont sur les listes de suppléant.

La directrice des ressources humaines explique que le DSFNE est conscient des absences et de la difficulté que cela implique pour le bon service donné aux élèves et la bonne gestion des écoles, elle précise que les ressources humaines tentent de faire le mieux pour assurer des services de qualité. Elle ajoute qu'une cueillette de donnée pour connaître les problématiques liées à l'absentéisme a été réalisée dans les écoles, l'objectif étant d'en ressortir des évidences et de présenter les résultats aux directions d'écoles afin, finalement d'améliorer le niveau d'absentéisme.

Recrutement et rétention :

La directrice des ressources humaines explique que ce secteur des ressources humaines est un domaine important. Un plan stratégique vient d'être réalisé et madame Sandrine Saugrain, souhaiterait pouvoir faire la présentation au Conseil au cours d'une prochaine réunion de travail afin d'exposer sa vision pour le DSFNE de devenir un employeur de choix.

Le directeur général revient sur un point non abordé du rapport, à savoir la moyenne d'âge des employés du DSFNE (48 ans et plus ou 55 ans et plus) toutes catégories confondues, et il explique que le DSFNE doit se doter d'une équipe élargie au sein des ressources humaines en raison d'un départ massif d'employé

qui atteindront l'âge de la retraite en même temps dans tous les secteurs du DSFNE.

Le conseiller Comeau s'interroge sur le nombre de démissions qui a augmenté de manière importante de 2021 à 2023, et aimerait savoir si les démissions touchent une région ou/et un secteur particulier.

La responsable de recrutement et de la rétention répond au conseiller qu'elle pourra lui apporter la réponse à cette question prochainement. Cependant, elle tient à ajouter l'importance de prendre en considération la rapidité à laquelle le marché du travail évolue et combien les employeurs concurrents sont agressifs sur le marché de l'emploi. Elle rassure le Conseil en assurant que le DSFNE est sur la bonne voie pour les rattraper et s'assurer également une place reconnue en tant qu'employeur de choix.

Le conseiller Robichaud aimerait connaître les démissions par poste en plus des détails demandés par le conseiller Comeau.

MOTION 199, RÉOLUTION 33-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par l'élève conseiller Veilleux**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur des Ressources humaines et du Recrutement et la rétention du personnel en lien avec les politiques 3.1 « Relation avec le personnel », 3.2 « Relation avec la clientèle », 3.7 « Embauche, recrutement et avantage sociaux » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 29 février 2024

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 89 302\$ pour un solde de 49 698\$ en date du 29 février 2024.

Le directeur des services administratifs et financiers confirme que les sept bourses du CED ont été distribuées. Il informe le Conseil que les rapports de dépenses doivent être remis avant le 12 avril 2024.

Le directeur des services administratifs et financiers ajoute également que les fonds non utilisés dans le budget du Conseil pourraient être réinvestis dans d'autre secteur sous réserve d'avoir la commande du Conseil rapidement.

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE – Présentation des tendances de fin d'année

Le directeur des services administratifs et financiers ne présente pas de document au Conseil, mais explique la situation financière de surplus dans laquelle se trouve le DSFNE. Il détaille les investissements ayant déjà eu lieu :

- Budget envoyé aux écoles sans balises pour que les écoles l'utilisent selon leur besoin;
- Informatiques;
- Intelligence artificielle;
- Équipe spécialisée;
- Littérature
- Équipement à prévoir pour l'année prochaine.

Il explique que d'autres ajustements seront à prévoir dans les prochains jours.

Le Conseil le remercie.

10.1.2 Comité jeunesse

La présidente donne la parole à l'élève conseiller Veilleux. Ce dernier explique qu'une rencontre a eu lieu le matin même et qu'une autre se déroule le lendemain dans la région de Bathurst. Les commentaires abordés en lien avec le règlement du Conseil jeunesse en ébauche seront à l'ordre du jour à cette occasion et le porte-parole espère que cette rencontre portera fruit.

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport du comité

10.1.3.1.1 Inversion de la politique 2.4 – « Délégation à la direction générale » et 2.5 – « Vérification du rendement de la direction générale »

La présidente explique qu'il s'agit d'une inversion de la numérotation des deux politiques pour une raison de cohérence et de logique dans la suite des politiques.

MOTION 200, RÉOLUTION 33-10.1.3.1.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

QUE soit acceptée par le Conseil :

- 1) QUE la politique 2.4 anciennement « Délégation à la direction générale » deviennent la politique 2.5;**
- 2) QUE la politique 2.5 anciennement « Vérification du rendement de la direction générale » deviennent la politique 2.4;**
- 3) QUE la politique 2.3 – « Imputabilité de la direction générale » et la nouvelle politique 2.4 – « Vérification du rendement de la direction**

générale » soit évaluées en même temps à partir de la prochaine année scolaire.

Adoptée

10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.2.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tous les conseillers ont bien reçu son rapport, elle souhaitait spécifiquement souligner le Prix d'Excellence en Éducation et réitérer ses félicitations aux récipiendaires :

- **Madame Chantal Boucher**, directrice de l'école Marguerite-Bourgeois de Caraquet. Son leadership collaboratif lui permet de mobiliser son personnel en un rien de temps. Sa capacité d'insuffler à son équipe le désir de se dépasser et d'intégrer une pédagogie diversifiée et inclusive font d'elle un modèle pour sa profession.
- **Madame Valérie St-Onge**, enseignante à la Polyvalente Roland-Pépin de Campbellton. Son engagement inébranlable envers ses élèves et sa passion pour l'apprentissage et son dévouement envers l'éducation incarnent l'excellence en éducation.
- **Monsieur Alain Hachey**, directeur de la garderie Carrefour des Amis, du secteur Beresford de la ville de Belle-Baie. Son leadership dynamique se reflète dans l'innovation constante et la place qu'il accorde au développement professionnel de son personnel.

La présidente exprime qu'au cours de la cérémonie elle a constaté à quel point le message était cohérent et uni au sein des récipiendaires qui ont transmis de beaux messages au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. La présidente a d'ailleurs réitéré l'importance de maintenir cette cérémonie et ce prix de reconnaissance qui est très important pour le personnel.

Aucun commentaire n'est ajouté par les membres du Conseil.

11.2 Correspondance

11.2.1 Lettre du CEDSFNE au CPAÉ de l'école Léandre Legresley du 16 février 2024

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre du CEDSFNE à l'Association canadienne du Leadership étudiant (ACLÉ) du 16 février 2024

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre de l'Association canadienne du Leadership étudiant au CEDSFNE du 27 février 2024

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance au CEDSFNE du 28 février 2024

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Le conseiller Robichaud a apprécié la réunion, particulièrement le rapport de la direction générale qui partage beaucoup d'information très intéressante et permet de faire profiter l'ensemble des membres de ses connaissances.

Le conseiller Comeau, remercie le directeur général et félicite l'ensemble de son équipe de travail ainsi que le personnel du DSFNE pour le travail important réalisé. Les rencontres permettent d'avancer, malgré le questionnement parfois pointilleux du Conseil. Le conseiller remercie le directeur général pour sa transparence.

La conseillère Mallais Comeau a apprécié la réunion et particulièrement le rapport de la direction générale.

Le conseiller Morais remercie pour cette réunion et rappelle que le secteur des ressources humaines est le nerf de la guerre, réunion très intéressante et remercie du partage.

La conseillère Hébert a apprécié le format concis du rapport permettant de bien capter les idées globales, elle relève qu'il reste beaucoup de travail pour les prochaines années. Elle a trouvé plus difficile la réunion en virtuel.

L'élève conseiller Veilleux a trouvé la rencontre très intéressante et félicite toute l'équipe de l'école pour leur projet d'école réimaginée qui est son coup de cœur.

La conseillère Maltais remercie toute l'équipe, apprécie cette nouvelle formule de rapport qui tient toujours le Conseil en haleine et génère de la hâte pour voir les prochains rapports. Elle note combien le directeur général a le don d'aller chercher le meilleur dans chacun de ses collaborateurs.

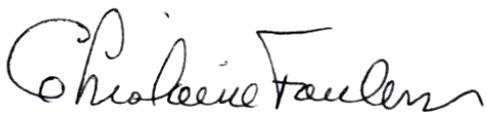
La présidente remercie beaucoup l'ensemble de l'assemblée pour la réunion de ce soir.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h55.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du
Conseil